

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION À L'OCCASION DU
TOURNAGE DU FILM « LADY OF LOURDES3 PAR
LA SOCIETE DE PRODUCTION PENINSULA
PICTURES**

Le maire de la commune de Saint-Pé-de-Bigorre,

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

VU la demande en date du 25 mars 2026 par laquelle Madame RISCH Gaëlle, régisseuse générale de la société de production Peninsula Pictures, demande d'interdire la circulation par intermittence chemin des Serres, au niveau du 2 rue des Serres jusqu'au 75 chemin des Serres (Parking lieu-dit du Castera stockage des matériaux du service technique) pour le jeudi 9 avril 2026 de 7 h à 18 h,

Considérant qu'il y a lieu pour la bonne organisation du tournage du film « Lady of Lourdes » et pour la sécurité des usagers des voies du chemin des Serres, de réglementer la circulation à l'occasion de cet évènement,

ARRETE :

Article 1 : le jeudi 9 avril 2026 de h à 18 h, la circulation sera interdite par intermittence aux véhicules sur le chemin des Serres, au niveau du 2 rue des Serres jusqu'au 75 chemin des Serres (Parking lieu-dit du Castera stockage des matériaux du service technique) pour les besoins du tournage du film « Lady of Lourdes ».

Article 2 : les équipes de la société de production mettront en place la signalisation nécessaire, par l'installation de barrières et de panneaux réglementaires qui seront mis à disposition par la commune.

Article 8 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 9 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 10 : Ampliation du présent arrêté, affiché dans la commune de Saint-Pé-de-Bigorre sera transmise à

- Madame RISCH Gaëlle, régisseuse générale de la société de production Peninsula Pictures
- L'Agence Départementale des Routes de Lourdes et du Pays des Gaves.
- Le centre de secours de Saint-Pé-de-Bigorre.

Fait à Saint-Pé-de-Bigorre, le 1^{er} avril 2026.

Le Maire,
Jean-Claude BEAUQUESTE



The image shows a blue ink signature of Jean-Claude Beauqueste over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE HAUTES-PYRÉNÉES' and features a central emblem with a crown and other heraldic symbols.